

DÉLIBÉRATION n° 2026/088

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIELH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

Procurations : Philippe LACOSTE à Christophe CAILLEAUX, Bernard PLANO à Robert MONZANI et Aurélia RABEJAC à Stéphanie LAGLEIZE

Secrétaire de séance : Joël MANO

OBJET : Nomination du Correspondant Défense de la commune de Lannemezan

Le "Correspondant Défense" est un élu municipal privilégié qui assure le lien entre la commune, les forces armées, les services de l'État (préfecture, ministère des Armées) et les citoyens. Sa mission est de promouvoir l'esprit de défense, de faciliter la connaissance du monde militaire et d'accompagner les commémorations patriotiques.

La désignation d'un Correspondant Défense permet à la ville de :

- Renforcer les liens avec les unités militaires régionales.
- Valoriser le travail de mémoire et l'éducation civique auprès des jeunes Lannemezanais.
- Faciliter le déploiement de projets comme le Service National Universel (SNU) ou le recrutement dans les métiers de la défense.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner le Correspondant Défense pour la durée du mandat en cours. Cette nomination n'induit aucune charge financière pour la commune, mais constitue une fonction honorifique et de représentation importante.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

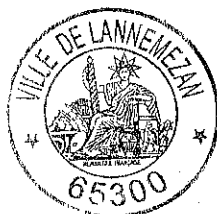
- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de :

➤ Monsieur Frédéric SIBOUT en qualité de Correspondant Défense pour la durée du mandat en cours.

Le secrétaire,

Affiché le 06/06/2026



Pour copie conforme,
Le Maire,
Laurent LAGES

